

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19 : SITUATION ECONOMIQUE & PERSPECTIVES POST CONFINEMENT



La CCI de région Hauts-de-France a lancé entre le 05 et le 12 mai une nouvelle enquête exclusive auprès de 22 000 entreprises de la région afin de mesurer l'impact économique du covid19, de mieux évaluer la mise en œuvre du déconfinement et les besoins des entreprises. **2 942 dirigeants ont répondu à cette enquête.**

SITUATION ECONOMIQUE A L'AUBE DU DECONFINEMENT

96% des répondants indiquent être impactés par la crise du coronavirus... c'est donc toute l'économie et tous les territoires de la région qui sont concernés...Lors de la dernière enquête, ce chiffre était de 99% mais depuis, certaines entreprises ont repris leur activité, ce qui explique cette légère baisse du taux d'impact.

Recul du chiffre d'affaires et fermetures d'entreprises

Le chiffre d'affaires a reculé en moyenne de 51% dans les entreprises. La situation s'est encore aggravée par rapport à notre précédente enquête... (44% lors de la précédente enquête) avec des baisses de chiffre d'affaires plus importantes dans le HCR, commerce de détail, services aux particuliers, transport logistique et construction.

63% des entreprises ont fermé soit parce qu'elles en sont contraintes, soit parce qu'elles ont pris la décision de fermer.

Progression des difficultés de trésorerie et recours au chômage partiel

Les difficultés de trésorerie progressent également, **54% des dirigeants indiquent rencontrer des problèmes de trésorerie** (c'est 5 points de plus que lors de la précédente enquête). Les secteurs de la sphère résidentielle sont les plus impactés par un recul de leur trésorerie (HCR, Commerce de détail et services aux particuliers).

Le chômage partiel est la mesure la plus utilisée par les entreprises, 54% des dirigeants ont recours à ce dispositif notamment le BTP, les hôtels et restaurants et l'industrie.

Mise en place du télétravail et plébiscite de mesures de soutien

Par ailleurs dans ce contexte de confinement, **25% des entreprises ont mis en place le télétravail pour leurs salariés.** Les services aux entreprises, l'industrie et le commerce interentreprises sont les activités qui ont le plus recours au télétravail.

Parmi les mesures de soutien, **le chômage partiel et le report des échéances sociales et fiscales sont les plus plébiscités** par les dirigeants pour le soutien à leur activité.

QUELLES PERSPECTIVES APRES LE CONFINEMENT ?

Retour à la normale dans 6 mois au mieux

Les dirigeants prévoient un retour à la normale dans 6 mois au mieux. Toutefois pour certains secteurs fortement impactés, il leur faudra davantage de temps pour retrouver le niveau d'activité d'avant-crise, c'est notamment le cas de l'hôtellerie et de la restauration qui prévoit une année pour pouvoir retrouver un niveau d'activité habituel...

Redémarrer au plus vite pour limiter les dégâts

41% des dirigeants indiquent avoir repris totalement leur activité lors du déconfinement et 35% la reprendront partiellement. Ce chiffre montre la réelle volonté des chefs d'entreprise de redémarrer au plus vite leur activité afin de limiter les dégâts déjà importants pour beaucoup d'entre eux...

Pour favoriser durablement la reprise de leur activité, les dirigeants souhaitent notamment pouvoir bénéficier d'une exonération totale des charges et du maintien du dispositif du chômage partiel.

Un déconfinement synonyme de télétravail pour de nombreuses entreprises et de recours au chômage partiel

Près d'un dirigeant sur 2 envisagent de maintenir tout ou partie de leurs salariés en télétravail pendant cette période. Au-delà du télétravail, les dirigeants veulent faciliter les déplacements de leurs salariés en adaptant leurs horaires de travail (62% souhaitent mettre en place cette mesure).

Enfin, 70% des dirigeants indiquent vouloir poursuivre le recours au chômage partiel.

Les dirigeants s'adaptent à cette situation et ils le devront d'autant plus face à des salariés qui ont modifié et adapté leur façon de travailler. Cette période de confinement ne sera pas sans conséquence sur une nouvelle approche du travail. Les salariés ont découvert, pour une grande majorité d'entre eux, qu'il était possible de télétravailler tout en restant performant, en étant en contact avec ses collègues, collaborateurs ou clients...Il est fort probable qu'après cette période inédite de télétravail forcé, de nombreux salariés (qui auront aussi découvert les vertus du télétravail) souhaiteront revoir leur organisation et leur relation au lieu de travail. Cela devra être aussi une occasion pour les entreprises de repenser le travail et le lien avec leurs salariés, pour faire évoluer intelligemment certaines de leurs procédures ou méthodes de management. Il apparaît important de sensibiliser les entreprises sur les changements à venir sur ce sujet. Concernant l'emploi, 19% des dirigeants envisagent de licencier notamment dans l'hôtellerie-restauration (32%).

Enfin selon les dirigeants, les salariés sont impatients de revenir sur leur poste de travail mais un sur deux est préoccupé par la situation économique de son entreprise.

QUELLES ADAPTATIONS PENDANT ET APRES CETTE PERIODE ?

Cette période a été aussi le signe de mutation ou d'adaptation de certains secteurs

Pour poursuivre un minimum d'activité et répondre aux attentes des consommateurs, certains acteurs ont mis en place des solutions spécifiques et adaptées. L'agilité et l'inventivité des chefs d'entreprise a également été très importante pendant cette période.

20% des entreprises ont mis en place des outils numériques afin de pouvoir poursuivre leurs ventes pendant la période de confinement.

Beaucoup ont développé la communication digitale avec leurs clients, ou mis en place des services de retrait de marchandises ou la livraison à domicile...

Les dirigeants souhaitent poursuivre ces mutations mais beaucoup d'incertitudes demeurent sur le comportement des consommateurs qui va influencer sur la stratégie des commerçants ou d'entreprises de services aux particuliers notamment.

Depuis le début de l'épidémie et le confinement, le comportement des consommateurs évolue : réduction du nombre de déplacements, augmentation des commandes en ligne, retrait, livraisons à domicile...et globalement, ces nouveaux usages peuvent se faire au détriment des commerces indépendants.

Pour améliorer la connaissance sur les nouvelles habitudes des consommateurs, aider les commerces à identifier les leviers d'actions possibles en réponse à ces changements et mieux anticiper ces évolutions de consommation, la CCI de Région va réaliser un baromètre auprès des consommateurs de la région. Mieux évaluer ces changements, les comprendre et surtout savoir si ces nouvelles habitudes d'achat sont pérennes seront les objectifs de ces baromètres.

2 enjeux majeurs ont été mis en exergue par la crise du Covid-19 : les nouvelles façons de travailler et les nouveaux modes de consommer.

Contacts :

Grégory Stanislawski – g.stanislawski@hautsdefrance.cci.fr – 03 20 63 79 52

Nathalie Delelis – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr - 07 86 60 31 71